

VIII. ACADEMIE DE MUSIQUE ESPERUS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

La participation à l'académie est soumise à une sélection. Les participants sont priés de joindre au formulaire d'inscription une vidéo avec une pièce de leur choix, sous forme de lien ou de fichier. Les documents doivent être envoyés avant le **10 juillet 2023**, à l'adresse **esperusartfund@gmx.at**.

❖ Je souhaite m'inscrire en :

- Violon
- Piano
- Violoncelle

❖ Nom & prénom :

Age :

Nationalité:

Professeur et lieu d'étude :

❖ Répertoire (pour l'académie) :

❖ En ce qui concerne les cours de musique de chambre, préciser si il est souhaité de participer en duo, en trio, ou les deux:

* il est important, au cas où des duos ou trios sont souhaités, de préciser le programme le plus tôt possible pour répartir les oeuvres entre participants.

❖ Langue/s parlée/s :

❖ Allergies :

Etes-vous végétarien? :

Paiement:

En liquide: dans ce cas, le participant se doit de verser un acompte de 100€ par virement bancaire, une fois sa demande de participation confirmée afin de valider son inscription et ce, avant le 21 juillet 2023. Le reste du montant sera réglé sur place, lors de l'académie.

En cas d'annulation après le 23 Juillet 2023, l'acompte de 100€ ne sera pas remboursé.

Par virement: dans ce cas, une fois sa demande de participation confirmée, le participant se doit de régler la totalité de ses frais d'inscription jusqu'au 21 Juillet 2023. En cas d'annulation après le 23 Juillet 2023, la somme lui sera remboursée à l'exception de 100€ de dédommagement.

RIB:

Nom: Esperus Art Fund - IBAN: FR76 3000 4003 2200 0101 0256 141 - BIC: BNPAFRPPXXX

Demande de bourse:

Si nécessaire, les participants peuvent faire une demande de bourse. Ils devront pour cela ajouter une lettre de motivation à leur dossier d'inscription, expliquant leur situation financière et pourquoi ils auraient besoin d'une aide pour participer à l'académie.

La décision d'attribution des bourses ainsi que leur somme sera basée sur les documents, la vidéo du participant, et le nombre de demandes reçues.

Quelques informations en plus :

❖ Les points d'arrivée et de départ des participants:

- Aéroport de Bergerac (pour les vols Ryanair)

Ou

- Gares de Bergerac, de Belvès ou du Buisson.

Des voitures feront les navettes de ces points jusqu'à Monpazier.

(Les participants arrivant à l'aéroport de Bordeaux ont la possibilité de prendre facilement une navette faisant la liaison directe entre l'aéroport et la gare de Bordeaux, d'où ils peuvent avoir un train les amenant jusqu'à Bergerac).

❖ Pour des raisons pratiques et faciliter les transferts :

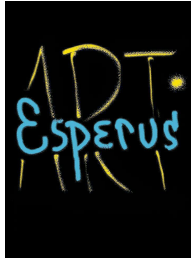
- arrivées (**gare**): le 4 Août, pas plus tard que 19h.

- départs: le 16 Août, pour ceux prenant l'avion à Bordeaux, ne pas prévoir un vol partant avant 13h.

Au cas où il vous serait difficile de trouver des billets correspondant à ces dates et ces horaires, contactez-nous avant d'acheter les billets, afin d'assurer la bonne organisation de votre voyage.

Comme indiqué dans les pages d'infos, les participants seront logés chez l'habitant.

Le logement et tous les repas sont pris en charge par l'organisation.



VIII. ESPERUS MUSIC ACADEMY

APPLICATION FORM

There is a selection to take part at the academy. The participants must send together with their application form a video with a piece of their choice, as a link or file. The documents should be sent until **10th of July 2023** on **esperusartfund@gmx.at**.

❖ I apply for :

- Violin
- Piano
- Cello

❖ Name & surname :

Age :

Nationality :

Teacher and place of study :

❖ Repertoire (for the masterclass) :

❖ Concerning the chamber music lessons, please precise if it is wished to participate as a duo, trio, or both:

* It is important, in case of duos or trios, to communicate the program as early as possible, to spread the pieces among the participants.

❖ Language/s spoken :

❖ Allergies :

Are you vegetarian? :

Payment:

In cash: in this case, the participant must pay a deposit of € 100 by bank transfer once his/her request for participation has been confirmed, in order to validate his/her registration and this, before July 21, 2023. The rest of the amount will be paid on site, during the academy. In case of cancellation after July 23, 2023, the deposit of 100 € will not be refunded.

By bank transfer: in this case, once his/her request for participation has been confirmed, the participant must pay the complete registration fee until July 21, 2023. In case of cancellation after July 23, 2023, the amount will be refunded with the exception of 100 € compensation.

For the transfer:

Name: Esperus Art Fund - IBAN: FR76 3000 4003 2200 0101 0256 141 - BIC: BNPAFRPPXXX

Apply for scholarship:

If necessary, the participants can apply for a scholarship. Therefore they will have to add a motivation letter to their application form, explaining their financial situation and why they would need help to participate at the academy.

The decision of awarding the scholarships and their amount will be based on the documents and video of the participant, as well as on how much demand the Academy organization will get.

Some more infos :

❖ Arrival and departure points of the participants:

- Bergerac airport (for Ryanair flights)

or

- Bergerac, Le Buisson, Belvès, train stations

The participants will be then picked up by car to drive until Monpazier.

(Participants arriving at Bordeaux airport have the option of easily taking a shuttle bus making the direct connection between the airport and Bordeaux train station, from where they can have a train taking them to Bergerac).

❖ For practical reasons and to make transfers easier:

- arrivals (train station): August 4, not later than 19h.

- departures: August 16, for those flying from Bordeaux, do not plan a flight leaving before 13h.

In case you would have trouble finding tickets matching the dates and time mentioned above, contact us before buying your ticket to make sure we can pick you up!

As explained on the infos page, the participants will be sleeping at the inhabitants' home who nicely agreed to welcome them. Lodging and eating are taken care by the organisation.